

CIRCULATION - Une voie dédiée aux bus et aux taxis entre l'aéroport de Roissy et Paris

lepoint.fr (source AFP)



En février 2008, les chauffeurs défilaient sur l'A1 pour protester contre la déréglementation de leur profession. Ils ont depuis obtenu une voie dédiée sur cette même autoroute © CHRISTOPHE ENA / SIPA

VOS OUTILS



L'accès à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle devrait être facilité pour les autobus et les taxis. Une voie réservée sera expérimentée à partir de mercredi prochain sur l'autoroute A1, aux heures de pointe du matin, depuis le tunnel de Saint-Denis. Cette voie dédiée "doit permettre de gagner dix minutes sur un trajet qui nécessite actuellement trente à quarante minutes aux heures de pointe", selon la préfecture de Seine-Saint-Denis. Le dispositif devrait permettre également d'augmenter l'offre "d'environ 500 à 600 taxis le matin" en incitant "les chauffeurs qui attendent le client à l'aéroport à redescendre sur la capitale".

Concrètement, des panneaux lumineux seront activés sur la voie de gauche du lundi au vendredi, entre 7 heures et 10 heures, sur une portion de 5 km entre le barreau de liaison A1/A86 à La Courneuve et l'entrée du tunnel de la couverture de l'autoroute A1 à Saint-Denis. Sur cette voie dédiée, la vitesse sera limitée à 70 km/h pendant la durée de l'expérimentation d'une durée de trois mois renouvelable. Un système de vidéosurveillance permettra de contrôler que seuls les véhicules autorisés empruntent la voie.